

16 Jul. 1973

PAS DE RESTRICTION THÉMATIQUE POUR LA PROCHAINE BIENNALE DE PARIS

La 8e Biennale de Paris se tiendra du 14 septembre au 21 octobre. Elle se déroulera cette fois dans les salles du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris et du Musée National d'Art Moderne. Réservée aux jeunes créateurs de 20 à 35 ans, cette manifestation se situe au rang des grandes biennales internationales.

La conception et l'organisation de la 8e Biennale de Paris a été confiée à une Commission internationale composée de 12 spécialistes de l'art contemporain venus des principaux pays du monde. Des représentants d'Associations d'artistes et de diverses Ambassades ainsi que des Conseillers culturels étrangers ont assisté à titre d'observateurs aux réunions de la Commission. Le système traditionnel des participations nationales, organisées par des Commissaires nationaux a été abrogé.

Un réseau de correspondants (conservateurs de musée, critiques d'art...) a été établi dans environ 70 pays. Ils ont été chargés de réunir des dossiers sur les artistes qui marquent par leurs œuvres un esprit nouveau.

Ces documents ont permis à la Commission internationale de disposer d'une information aussi complète que possible sur l'avant-garde artistique du monde entier et grâce à cette très large consultation, le choix a pu se porter en toute connaissance de cause vers les créations les plus intéressantes.

Toute restriction thématique a été abandonnée afin qu'aucune grande ligne esthétique ne puisse être te-

nue à l'écart. En prenant pour critères la valeur intrinsèque des œuvres proposées, l'apport novateur sur le plan de l'actualité internationale, la qualité d'exécution, cette exposition ne risque pas d'être une mosaïque d'éléments disparates car tout naturellement, les nouvelles tendances se groupent entre elles. Une totale liberté d'expression est ainsi garantie aux jeunes créateurs.

Une enquête informative et didactique est menée à l'échelle mondiale sur la vie et l'équipement culturels de tous les pays. L'ensemble de ces informations permettra une mise au point aussi complète que possible de la situation artistique internationale. Ces enquêtes seront proposées par trois voies différentes :

une section audio-visuelle qui informera le public des réalisations culturelles de chaque pays.

une section films qui apportera un complément à la fresque audio-visuelle de chaque pays invitée.

une enquête sur la situation artistique qui dressera un bilan international concret sur les organismes culturels, l'enseignement dans les écoles d'art et universités, musées...

Bien que principalement axée sur les formes d'art plastique, la Biennale de Paris travaille en étroite collaboration avec l'ORTF pour toutes les expressions polyvalentes de création artistique comme le théâtre, la danse, la musique, le jazz et la pop-music. Par ailleurs, certains spectacles seront présentés en co-production avec le Festival d'Automne.

**CENTRE PRESSE
86 - POITIERS**

20.Jul. 1973

... ce que sera la Biennale de Paris 1973

La 8^e Biennale de Paris se tiendra du 14 septembre au 21 octobre 1973, dans les salles du Musée d'art moderne de la Ville de Paris et dans celles du Musée national d'art moderne. Exclusivement réservée aux jeunes créateurs âgés de 20 à 35 ans, cette manifestation se place, par sa qualité et son caractère hautement international, sur le même plan que les grandes Biennales de Venise, Kassel, Ljubljana ou São Paulo mais s'en distingue par son caractère expérimental.

LA MISSION DE LA BIENNALE

Rassembler dans les principaux domaines de la création artistique les recherches fondamentales et novatrices, tant au stade individuel qu'au stade collectif. Carrefour d'idées nouvelles, la Biennale de Paris donne aux artistes de tous les pays la possibilité de se réunir pour affirmer et confronter leurs démarches respectives : par ailleurs, elle permet d'accomplir auprès du public une mission informative et didactique.